



Traité Midot

Michna 4 - Chapitre 3

אֶחָד אֲבְנֵי הַכֶּבֶשׁ
וְאֶחָד אֲבְנֵי הַמִּזְבֵּחַ
מִבְּקַעַת בַּיִת כָּרֶם.
וְחוֹפְרִין לְמַטָּה מִהַבְּתוּלָה,
וּמִבֵּיָאִים מִשָּׁם אֲבָנִים שְׁלֵמוֹת,
שֶׁלֹּא הוֹנֵף עֲלֵיהֶם בְּרִזָּל;
שֶׁהַבְּרִזָּל פּוֹסֵל בְּגִיעָה,
וּבְפִגְמָה לְכֹל דְּבָר.
נִפְגְּמָה אַחַת מֵהֵן,
הִיא פְּסוּלָה, וְכֵלֵן כְּשֵׁרוֹת.
וּמִלְבָּנִים אוֹתָן פְּעָמִים בְּשָׁנָה,
אַחַת בְּפֶסַח וְאַחַת בַּחֲג;
וְהַיְכָל,
פְּעַם אַחַת בְּפֶסַח.
רַבִּי אוֹמֵר:
כָּל עֶרֶב שֶׁבַת מְלַבְּנִים אוֹתָן בְּמִפָּה,
מִפְּנֵי הַדָּמִים.
לֹא הָיוּ סֹדִין אוֹתָן בְּכַפִּיס שֶׁל בְּרִזָּל,
שֶׁמָּא יִגַע וַיִּפְסֵל.
שֶׁהַבְּרִזָּל גִּבְרָא לְקִצְרֵימֵיו שֶׁל אָדָם,
וְהַמִּזְבֵּחַ גִּבְרָא לְהֶאֱרִיךְ יַמֵּיו שֶׁל אָדָם;
אִינוּ בְּדִין שִׁינּוּף הַמְּקִצֵּר עַל הַמְּאֲרִיךְ:

Que ce soient les pierres de la rampe de l'autel ou les pierre de l'autel [lui-mêmes], elles provenaient de la vallée de BethKerem. Ils creusèrent dans un sol vierge et en rapportèrent des pierres entières sur lesquelles aucun fer



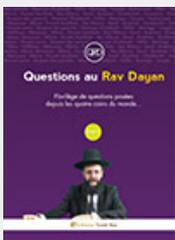
Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions



n'avait été soulevé, car le fer disqualifie par le simple contact, bien qu'un défaut causé par n'importe quoi puisse disqualifier. Si l'une d'elles présentait un défaut, elle était disqualifiée, mais les autres ne l'étaient pas. Elles étaient blanchies à la chaux deux fois par an, une fois à Pessa'h et une fois à Souccot, et le sanctuaire était blanchi à la chaux une fois par an, à Pessa'h. Rabbi dit : ils étaient blanchis à la chaux tous les vendredis avec un linge à cause des taches de sang. On ne posait pas l'enduit avec une truelle en fer, de peur qu'il ne touche et ne disqualifie. Puisque le fer a été créé pour abrégé les jours de l'homme et que l'autel a été créé pour prolonger les jours de l'homme, il n'est donc pas juste que ce qui raccourcit soit élevé contre ce qui prolonge.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions